

Description de la formation

Elle permet :

- De connaître les mesures de sécurité au travail individuelles et collectives à bord d'un navire
- De connaître les procédures d'urgence
- De connaître les précautions à prendre pour prévenir la pollution du milieu marin
- D'assurer des pratiques de travail sûres
- De communiquer à bord du navire et de gérer les relations humaines
- De gérer la fatigue

Conditions d'admission

- Aptitude médicale reconnue par le Médecin des Gens de Mer
- Savoir nager

Durée de la formation

La formation comporte 8 heures d'enseignement.